



Restructuration  
du processus  
de demande,  
de suivi  
et d'examen  
des subventions  
Gavi



Gavi/Luc Forsyth

Gavi renforce non seulement son **processus de gestion des subventions** afin d'**améliorer leur impact**, de mieux **gérer les risques** et d'optimiser **leur retour sur investissement**, mais également ses mécanismes de suivi et de communication des résultats.

Les changements mis en œuvre contribueront à renforcer l'engagement entre les pays et Gavi, mais permettront également d'améliorer la manière dont nous évaluons collectivement la performance des subventions, d'identifier les besoins et de surmonter les difficultés rencontrées pour améliorer les services de vaccination.

Le suivi régulier de la mise en œuvre des subventions sera amélioré grâce à deux nouveaux outils qui permettront d'évaluer les performances programmatiques et financières des pays :

**L'évaluation conjointe**, un dialogue annuel avec les intervenants nationaux et les partenaires de l'Alliance permettant une meilleure concertation et favorisant une prise de décision conjointe entre ceux qui sont chargés de gérer et de mettre en œuvre les subventions de Gavi. Qui plus est, elle contribue à faire avancer les discussions sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des subventions et les besoins futurs à l'échelon national.

A compter de 2016, les pays seront tenus de communiquer leurs résultats au moyen d'un **cadre de performance**, qui inclut l'ensemble des principaux indicateurs de performance des subventions octroyées par Gavi. Les informations recueillies serviront à éclairer les discussions lors de l'évaluation conjointe.

Toutes ces améliorations permettront au **Panel d'examen de haut niveau (le Panel)** de prendre des décisions éclairées concernant le renouvellement du soutien Gavi pour une année supplémentaire. Le Panel, qui se réunit trois fois par an, est composé de responsables de l'OMS, de l'UNICEF et du Secrétariat de Gavi, ainsi que d'experts techniques indépendants. L'évaluation conjointe pourra être réalisée selon un calendrier répondant aux besoins de chaque pays.

# L'approche de Gavi en matière de gestion des subventions

La gestion proactive des subventions vise à renforcer l'engagement et la responsabilité des partenaires de l'Alliance. Cela dans le but de résoudre les défis liés à la mise en œuvre et offrir les solutions adéquates, afin de renforcer la couverture et l'équité.



## Principales améliorations apportées au processus de suivi et évaluation (S&E) des subventions

### L'évaluation conjointe

Il s'agit d'une évaluation annuelle, nationale et multi-parties prenantes de l'état d'avancement de la mise en œuvre et de la performance des subventions allouées au titre du soutien aux vaccins et en espèces, et de sa contribution à l'amélioration des services de vaccination. L'évaluation conjointe aide à identifier les obstacles qui entravent la mise en œuvre des programmes nationaux de vaccination et permet aux gouvernements d'identifier les secteurs qui nécessitent davantage d'investissements et où des efforts supplémentaires doivent être déployés.

Le dialogue portant sur l'évaluation conjointe s'articule autour de **deux composantes**:

1) **Une composante rétrospective** qui permet d'évaluer **la performance des subventions allouées au titre du SVN et du soutien en espèces**, au moyen du **cadre de performance** et d'autres données/informations. Les aspects suivants sont pris en considération : gestion programmatique et financière, état d'avancement de la mise en œuvre, améliorations et obstacles persistants (en termes de couverture et d'équité notamment).

2) **Une composante prospective**. Celle-ci met l'accent sur la manière dont l'Alliance pourrait réorienter son soutien (SVN, assistance technique et soutien en espèces) afin de répondre aux défis et aux besoins identifiés dans le pays.

L'équipe chargée de l'évaluation conjointe a pour tâche de conduire l'évaluation et de communiquer ses conclusions. Celle-ci est généralement composée de fonctionnaires des ministères de la Santé et des Finances, de représentants des organisations partenaires (à l'échelon national et régional, et/ou au niveau du siège), d'instituts techniques, des donateurs bilatéraux, et du Responsable pays au sein du Secrétariat de Gavi.

Les conclusions de l'évaluation conjointe serviront à éclairer les décisions de l'Alliance concernant le renouvellement des subventions et contribueront à améliorer les services de vaccination, à travers notamment une réorientation du soutien.

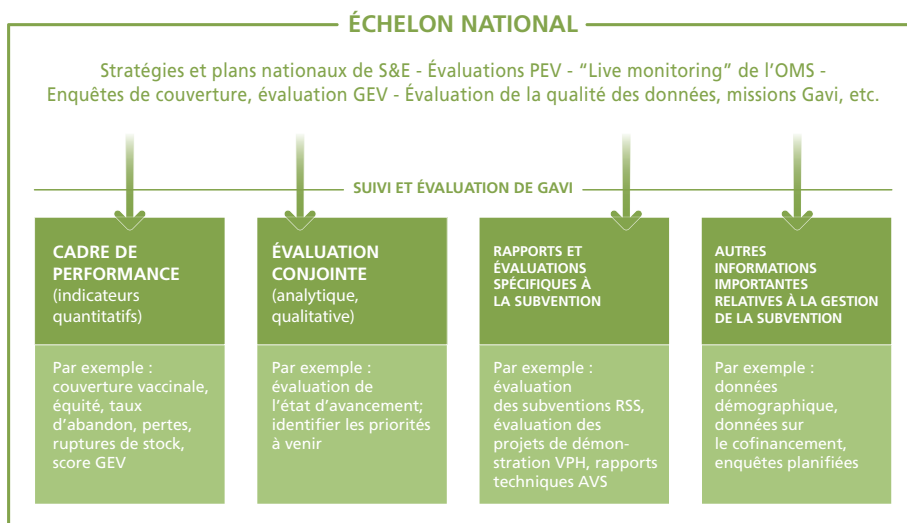
### Principes clés d'une évaluation conjointe:

1. **Processus coorganisé par le ministère de la Santé et Gavi, et mené par le pays** afin d'encourager une collaboration plus étroite entre les gouvernements et les partenaires de Gavi;
2. **Évaluation menée à un moment opportun, déterminé par le pays**, alignée sur les processus nationaux existants ou les évaluations et les activités multi-partenaires à l'échelon national;
3. Implication des acteurs nationaux et internationaux susceptibles de proposer des perspectives différentes sur l'état d'avancement des activités et les moyens de surmonter les difficultés rencontrées;
4. Tenue de **discussions** impartiales et **factuelles**;
5. **Approche basée sur les processus nationaux existants et les résultats d'évaluations** antérieures;
6. Identification des **recommandations à suivre**;
7. Approbation du processus, des conclusions et des recommandations par le Comité de coordination inter-agences (CCIA) ou le Comité de coordination du secteur de la santé (CCSS).

## Le cadre de performance

Le cadre de performance est un outil de suivi et de compte rendu subordonné à un accord préalable formel entre Gavi et le pays concernant les indicateurs clés dont il faut rendre compte pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre et la performance des subventions par rapport à des données de références et aux objectifs préalablement fixés. Il inclut des indicateurs associés à des données de référence, des cibles, des sources de données et un calendrier de notification, tous déterminés en accord avec le pays. Il permet aux intervenants nationaux, aux différents partenaires et à Gavi de prendre des décisions éclairées sur le décaissement des fonds, le renouvellement des subventions ou la poursuite du soutien.

### Le cadre de performance est l'une des composantes du S&E des subventions de Gavi



Le cadre de performance comporte deux principaux types d'indicateurs :

**Les indicateurs standards:** ces indicateurs sont obligatoires. Ils sont basés sur des définitions standardisées et sont déjà, dans presque chaque cas, renseignés par les pays. Les indicateurs pris en compte sont notamment les suivants: couverture, équité, taux d'abandon, pertes vaccinales, stocks, nombre de personnes vaccinées, score GEV (gestion efficace des vaccins) et cofinancement. Dans la mesure du possible, Gavi recueillera des données auprès de sources existantes, comme le Rapport conjoint de notification de l'OMS/UNICEF, afin de réduire au maximum la charge de déclaration imposée aux pays.

**Les indicateurs sur mesure:** un petit nombre d'indicateurs supplémentaires adaptés aux objectifs spécifiques de chaque

subvention, de sorte que le cadre de performance puisse fournir un éventail complet des résultats pour chaque type de soutien. Gavi fournit un « menu » à partir duquel les pays peuvent choisir leurs indicateurs sur mesure. Chaque pays peut également définir ses propres indicateurs - en particulier si les indicateurs standards sont déjà renseignés par les pays grâce aux outils de suivi-évaluation existants. Dans la plupart des cas, les indicateurs sur mesure comprendront des indicateurs de résultats intermédiaires et des indicateurs d'activités convenus pour leurs subventions au titre du RSS. Il est par ailleurs possible de sélectionner des indicateurs sur mesure supplémentaires à partir du menu pour les subventions allouées au titre du SVN.

Chaque indicateur est associé à un calendrier de notification établi en accord avec le pays, selon la disponibilité des données. Les pays seront tenus de communiquer leurs résultats conformément au calendrier de notification convenu pour chaque indicateur et soumettront leurs rapports via le portail en ligne.

Assurer le suivi de la performance des subventions par rapport à une série d'indicateurs à différents niveaux de la chaîne de résultats permettra d'éclairer les décisions concernant le décaissement, la reprogrammation ou la réaffectation des fonds, et les paiements basés sur les résultats au titre du RSS notamment.

## Prochaine étape

Depuis le début de l'année 2015, chaque pays soutenu par Gavi est tenu de conduire une évaluation conjointe. Cette démarche continuera d'être affinée à mesure que Gavi et ses partenaires se familiariseront avec les nouveaux changements.

Gavi compte mettre en place ce nouveau cadre de performance dans tous les pays entre fin 2015 et 2016. Chaque pays disposera d'un cadre de performance assorti d'une série d'indicateurs pour l'ensemble des subventions octroyées par Gavi.

A compter de 2016, les pays ne soumettront plus de rapport de situation annuel. Ils seront néanmoins tenus de présenter leurs nouvelles demandes de soutien, de faire état de la performance des subventions octroyées par Gavi et de fournir des informations concernant la gestion, la planification et le renouvellement des subventions via le nouveau portail en ligne actuellement en cours d'élaboration.

**Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse [renewals@gavi.org](mailto:renewals@gavi.org) ou consulter la page [www.gavi.org/support/](http://www.gavi.org/support/)**